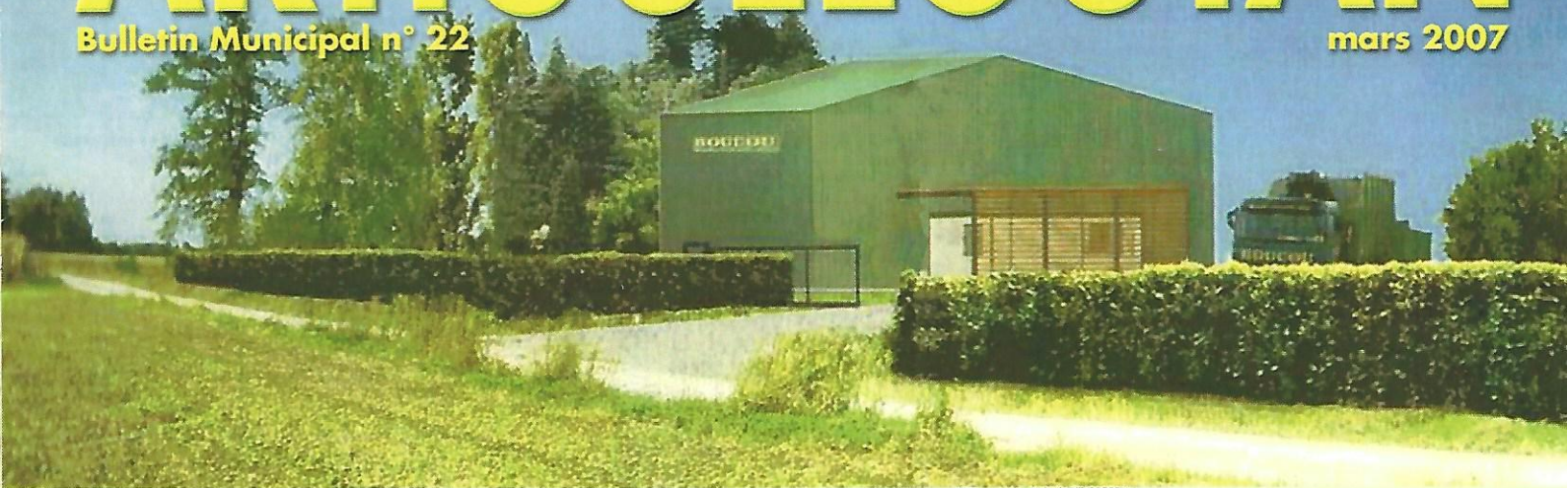


# ARTIGUELOUTAN

Bulletin Municipal n° 22

mars 2007



## Projets 2007



Téléthon 2006 à Artigueloutan : du théâtre, un repas et une « première » grâce à la section basket du Foyer rural : un match réunissant nos jeunes et une équipe paloise handi-sport : un match en fauteuil roulant, c'est très dur aux dires de nos basketteurs . Nous remercions particulièrement Mr Andaloussi qui a permis l'organisation de cette rencontre.



Dernière réunion publique de conclusion de notre Plan Local d'Urbanisme le 16 novembre : à l'image des réunions précédentes, une très importante participation des habitants a marqué ce rendez vous . Nous avons eu le plaisir de présenter notre travail de réflexion mené avec les agriculteurs : « Faisons terre ensemble » .



le marché de Noël à l'école le 22 décembre



L'agence postale communale à votre service du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.



l'école en visite à la bergerie : une sortie appréciée des enfants et bien dans l'esprit de notre travail accompli durant l'élaboration du PLU .

# COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Michèle Laban-Winograd ; Dominique Thieffaine ; Georges Pouban ; Marie-France Bonnefoy ; Jeanine Courrèges ; Francis Laclau ; Monique Clament ; Christian Lanne-Petit ; Gilbert Capdevielle ; Michèle Allais ; Alain Personne ; Jean-Claude Pradoux ; Alain Guilhemjouan ; Bertrand Loubet ; Hubert Lassègues.

## Réunion du 25 octobre 2006 :

Absents : Dominique Thieffaine a donné pouvoir de voter à Jean-Claude Pradoux ; Christian Lanne-Petit a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd ; Francis Laclau .

## Réunion du 01 décembre 2006 :

Absents : Jeanine Courrèges a donné pouvoir de voter à Monique Clament ; Georges Pouban a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd ; Gilbert Capdevielle a donné pouvoir de voter à Alain Guilhemjouan, ; Francis Laclau.

## Réunion du 19 janvier 2007

Absents : Monique Clament a donné pouvoir de voter à Jeanine Courrèges ; Francis Laclau

## Réunion du 08 février 2007

Absents : Dominique Thieffaine a donné pouvoir de voter à Michèle Laban-Winograd ; Alain Personne a donné pouvoir de voter à Georges Pouban ; Francis Laclau ; Christian Lanne-Petit ; Bertrand Loubet, Michèle Allais, Jean-Claude Pradoux, excusés.

## • *Agence postale communale*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le fonctionnement de l'agence postale communale est régi par une nouvelle convention conclue entre La Poste et la commune.

Notre agence est désormais rattachée administrativement au bureau centre de Pontacq.

Selon les termes de cette convention, signée pour une durée de 9 ans ( révisable tous les 3 ans), la commune s'engage à ouvrir au public l'agence au moins 60 heures par mois, soit 15 heures par semaine . En partenariat avec la Poste, nous avons déterminé les jours et horaires d'ouverture de manière à assurer les besoins des usagers .

Dorénavant, l'agence postale est ouverte au public une heure de plus par jour, soit :

## Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 .

Ces horaires pourront être revus en fonction de l'activité ; l'objectif pour la Poste reste avant tout d'augmenter les recettes de l'agence .

En contrepartie des prestations fournies par la commune, local et employée, la Poste verse une indemnité compensatrice mensuelle de 812,00 € . Cette indemnité couvre

totallement les charges de personnel mais les frais d'entretien du local, qui s'élèvent à 400,00€ par an, restent à notre charge .

Compte tenu de la durée de cette convention, nous avons décidé de revoir le statut de notre employée Brigitte Molinier , embauchée par contrat à durée déterminée, renouvelé tous les ans. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, Brigitte Molinier est recrutée par la commune en qualité d'agent administratif à temps non complet.

Mme le Maire et le Conseil Municipal sont très satisfaits de la signature de cette convention qui prend acte des résultats de notre agence . Nous remercions tous les habitants d'Artigueloutan qui, par l'utilisation de l'agence postale, contribuent au maintien d'un service public sur notre territoire. Il faut, bien entendu, continuer dans ce sens et nous vous invitons à profiter pleinement de l'ouverture élargie de l'agence, sans oublier d'en parler autour de vous et inciter les habitants des communes voisines à la fréquenter .

## • *Emplois communaux*

Les emplois communaux ont fait l'objet de décisions importantes qui ont motivé plusieurs réunions du conseil municipal .

- attribution de la NBI à Michèle Naffréchoux : le décret du 3 juillet 2006 prévoit l'attribution de la NBI ( nouvelle bonification indiciaire) aux secrétaires de mairie des communes de moins de 2000 habitants qui accomplissent des tâches spécifiques comme la responsabilité des fonctions de régisseur ; Michèle Naffréchoux entre dans ce cadre et peut ainsi bénéficier d'un supplément de salaire.
- signature d'un contrat accompagnement vers l'emploi (CAE) entre la commune et Sandrine Hourtolou : le contrat précédent arrivant à échéance en février 2007, nous avons proposé à Sandrine Hourtolou de reconduire, dans les mêmes termes, la convention qui nous permet de bénéficier d'une aide de l'Etat . Ce contrat prendra fin en février 2008, échéance à laquelle Sandrine sera intégrée définitivement au personnel communal .
  - recrutement d'une employée en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE), pour une durée hebdomadaire de 20h et pendant 8 mois : cette création de poste est motivée par la nécessité de renforcer l'équipe d'animation du centre de loisirs ; ainsi, Sandrine Hourtolou, titulaire du BAFA effectuera 10h hebdomadaire au Centre ; de plus il est nécessaire d'affecter une aide au service de la cantine . En effet, le nombre d'enfants qui déjeunent à la cantine ne cesse d'augmenter, atteignant cette année une moyenne de 60 enfants dont de très nombreux petits de la maternelle . Cette nouvelle employée effectuera également les heures de ménage que ne pourra plus assurer Sandrine Hourtolou.
  - Frédéric Machado, agent technique qualifié embauché par la commune

d'Artigueloutan est mis à disposition de la commune de Nousty pour la moitié de son temps de travail par convention depuis le 28 octobre 2000.

Conséquence de l'accroissement important de sa population ces dernières années, la commune de Nousty va créer un emploi d'agent d'entretien à temps complet . Ce poste a été proposé à Frédéric Machado qui l'a refusé ; de ce fait, à compter des congés d'été, Frédéric Machado effectuera ses 35 heures sur notre commune. Dans la mesure où le volume de travail en entretien ne justifie pas, pour le moment, l'affectation d'un employé à temps complet, compte tenu également de la charge financière pour notre budget (+11 000,00 € ), nous avons proposé à Frédéric diverses solutions provisoires, notamment la possibilité de trouver une commune voisine qui pourrait l'employer à temps partiel . La discussion reste ouverte . Dans l'hypothèse où aucune décision satisfaisante pour l'employé et la commune ne serait trouvée avant cet été, il est convenu que Frédéric accomplira une partie de son temps de travail à l'école, cantine et ménage .

### • *Aménagement du centre bourg*

Après réunions entre le conseil municipal et le CAUE ( Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées Atlantiques) , un cahier des charges et un dossier de consultation ont été élaboré et sont actuellement proposés à des cabinets d'étude .

Le périmètre d'étude comprend trois entités :

- Eglise, parking devant le cimetière, monument aux morts, place et parcelle privée située derrière le cimetière
- La Mairie, la salle des fêtes, les salles de réunions, la Poste, le terrain acquis en 2002, le cheminement piéton
- Le groupe scolaire, le terrain de football et les équipements sportifs, le parking du stade, le dépôt communal et le terrain derrière l'école acquis en 2005, une parcelle privée située rue de l'Eglise .

Cette étude globale sera financée à hauteur de 60% par le Conseil Général ; le coût estimé s'élève à 7000.00€ soit une subvention de 4.200.00€ que nous avons sollicitée et obtenue .

Les besoins de la commune à court, moyen et long terme ont conduit à déterminer les objectifs prioritaires :

- à court terme : aménagement d'une place publique devant la salle des fêtes et structuration du parking de l'école ; la construction de logements sociaux sur le terrain derrière l'école, projet plus avancé qui débutera en septembre 2007, s'intègre dans cette première tranche.
- A moyen terme : rénovation de la Mairie à sa place actuelle ou re-localisation de celle-ci ; amélioration de l'accès piéton aux salles de réunion.
- A long terme : création d'un commerce de proximité.

Une enveloppe prévisionnelle de 120.000,00€ est affectée à la première tranche, hors programme des logements sociaux . Nous pourrions bénéficier d'une aide du Département à hauteur de 35% d'un montant plafonné à 77 000.00€

Nous aurons à choisir un cabinet d'étude dès la fin du mois de février, puis nous disposerons de l'année entière pour élaborer un projet précis . Cette phase d'étude donnera lieu à des réunions de concertation avec l'ensemble de la commune.

- *Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur « énergie bois »*

En complément de cette étude d'aménagement du centre bourg, nous avons l'opportunité de réfléchir à la création d'un réseau de chaleur bois grâce au travail mené par les services compétents de la Communauté d'agglomération, engagée dans la recherche d'économies d'énergie et de lutte contre les changements climatiques .

Cette réflexion doit être située dans un contexte plus global : suite au protocole de KYOTO, la volonté des Etats membres de l'Union Européenne est de fournir 12% de leur consommation d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables. Pour y parvenir, le bois est considéré comme une ressource incontournable. Cette position n'est pas nouvelle et de nombreuses régions forestières françaises sont déjà engagées dans le développement de cette énergie. Malgré un potentiel forestier important sur notre territoire aquitain, cette ressource est aujourd'hui sous exploitée.

Au niveau de la communauté d'agglomération, la volonté politique est de favoriser l'émergence rapide d'une filière locale d'approvisionnement en bois énergie et de développer les installations dans les communes membres. Pau et Gelos seront les précurseurs pour l'année 2007 .

En ce qui concerne Artigueloutan, nous avons décidé de nous inscrire dans ce mouvement afin, d'une part, de participer à notre petite échelle aux économies globales qui seront nécessaires à l'avenir pour conserver les équilibres vitaux et d'autre part, réaliser dans le même temps des économies financières : la consommation en énergie électrique pour les bâtiments publics nous coûte 11 000.00€ par an, cela pour un confort d'utilisation loin d'être optimal .

Ce réseau, alimenté par une chaudière à bois, pourrait chauffer tous les bâtiments publics, école, mairie, église, salle polyvalente, salles de réunions et logements sociaux. De plus, les habitations situées au centre bourg pourraient également en bénéficier, les propriétaires concernés seront prochainement invités à une réunion de présentation .

Après une séance d'information menée par des techniciens de la CDA, le conseil municipal a décidé de soumettre ce projet à une étude de faisabilité confiée à un cabinet spécialisé.

A travers l'expérience menée dans une petite commune de Dordogne, nous savons d'ores et déjà que les investissements sont très coûteux et que les économies réalisées se mesurent sur de nombreuses années.

L'étude engagée nous apportera tous les éléments nécessaires à une décision raisonnable.

A travers l'expérience menée dans une petite commune de Dordogne, nous savons d'ores et déjà que les investissements sont très coûteux et que les économies réalisées se mesurent sur de nombreuses années.

L'étude engagée nous apportera tous les éléments nécessaires à une décision raisonnable.

### • *Accueil petite enfance -assistantes maternelles*

L'évolution de notre population, les nombreuses demandes de scolarisation des enfants de moins de trois ans que nous ne pouvons satisfaire nous ont conduit à envisager l'adhésion de notre commune à une structure d'accueil petite enfance, en l'occurrence la crèche l'Arche, située sur la rocade à Bizanos .

Les données transmises par la Caisse d'allocations familiales font état de 39 enfants de moins de trois ans domiciliés à Artigueloutan pour l'année 2006 .

A l'heure actuelle, six assistantes maternelles exercent leur activité sur notre commune et gardent, au total, cinq enfants d'Artigueloutan ; regroupées au sein d'un atelier, elles se retrouvent deux fois par semaine dans une salle municipale afin de proposer aux enfants des activités variées .

Afin d'étudier concrètement le recours à une structure d'accueil collective, les responsables de la crèche, directrice et élus du SIVU (syndicat à vocation unique) ont effectué une présentation complète de leur structure lors d'une réunion du conseil municipal .

Le SIVU, gestionnaire de l'Arche, est composé actuellement de 8 communes, Aressy, Assat, Bizanos, Bordes, Idron, Lée, Ousse, Meillon , il dispose d'une capacité de quarante lits . Nous pourrions bénéficier de trois lits, ce qui ne signifie pas seulement trois enfants ; en effet, en fonction du temps d'accueil, à temps complet ou partiel, le calcul est modulable.

La participation communale s'élèverait à 16 229.00€, remboursée par la Caisse d'allocations familiales à hauteur de 6 592.00€, soit un montant net de 9 637.00€.

La décision en vue d'une adhésion à la crèche l'Arche reste en suspens, non pas en raison du financement, mais en raison d'une démarche menée par la communauté d'agglomération, à savoir, le lancement d'une étude globale des besoins petite enfance sur le territoire des 14 communes .

Ce diagnostic territorial nous permettra d'obtenir une perspective réaliste des besoins, fera le point sur les structures existantes et nous aurons ainsi la possibilité de déterminer les meilleures options pour notre commune.

Dans l'attente, nous invitons les familles concernées à nous communiquer leurs remarques ou suggestions et nous faire connaître leurs modes de garde actuels. Nous signalons également que des assistantes maternelles de la commune ont des places disponibles dès aujourd'hui et en auront également à la rentrée. ( VOIR LISTE EN FIN DE BULLETIN)

## • **Voirie départementale :travaux 2007**

Après une réunion de terrain avec les responsables de l'agence départementale gestionnaire de la voirie , nous avons proposé divers travaux à réaliser durant l'année 2007 .

- **réfection** de la chaussée affaissée route de Nousty
- **aménagement d'un arrêt de bus sécurisé Côte de la Fontaine** : une dizaine de collégiens utilisent cet arrêt de bus quotidiennement . Nous avons proposé au Conseil Général d'étudier la réalisation d'un trottoir le long de la Départementale afin de sécuriser le trajet. De même, l'arrêt du bus au retour de collège devra être déplacé . Pour ce projet, nous allons solliciter les crédits voirie de la Conseillère Générale, Françoise Taupiac.
- **Aménagement d'un cheminement piéton** rue de la Mairie au niveau du rétrécissement de la voie à l'angle de la propriété de Mr et Mme Poitrenaud : après discussion avec les propriétaires qui seraient disposés à céder du terrain, le Conseil Général étudie le coût de reconstruction d'un mur de clôture en galets.



---

---

## INFORMATIONS DIVERSES

### **- REPAS DES CHASSEURS LE SAMEDI 17 MARS**

Les chasseurs d'ARTIGUELOUTAN ont le plaisir de vous convier au repas du chevreuil qui aura lieu le samedi 17 mars 2007 à partir de 19 heures30 à la salle communale pour le prix de 20 Euros.

Apéritif

Garbure

Civet de Chevreuil Rôti de Gigue - Haricots Maïs

Salade -Fromage

Tarte aux pommes -Café et vins compris

Pour s'inscrire : Yves BASTANES 06 72 49 81 26



Jean PETIT            06 83 11 98 57  
Jean PISSON         06 12 42 36 12        Ou un chasseur de votre quartier.

**- ELECTIONS :**

Des nouvelles cartes électorales vous seront distribuées dans le courant du mois de mars. Je vous invite à vérifier les indications qui y seront portées et je vous demande de bien vouloir aviser le secrétariat de la mairie en cas d'erreur matérielle.

Les élections Présidentielles auront lieu les 22 avril 2007 et 06 mai 2007.

Les élections Législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2007.

**Les procurations sont enregistrées uniquement à la Gendarmerie**

**-LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS A ARTIGUELOUTAN**

- le 10 mars, loto du football club à Soumoulou
  - le 17 mars, repas des chasseurs et carnaval de l'école (en fonction de la météo, report au 24 mars)
  - le 24 mars, en soirée loto du foyer rural
  - le 31 mars, repas « choucroute- bière » du Comité des Fêtes .
  - La fête locale les 15, 16 et 17 juin .
  
  - **LES TOITS DE L'OUSSE** : c'est le joli nom d'une nouvelle entreprise installée à Artigueloutan : Mr Franck OLAIZOLA, charpentier-couvreur est à votre disposition pour vos projets de construction. 05 59 81 81 49
  
  - **ENTREPRISE RIGABERT** : travaux agricoles mais aussi travaux de terrassement, pelouses, épareuse : contacter Damien au 05 59 81 80 58 .
  
  - **ASSISTANTES MATERNELLES** :  
Mesdames Salaun Marie-Claude, Françoise Pocq, Dominique Bruel, Elodie Martinez, Jacqueline Croux et Christelle Bordenave vous proposent leurs services : vous pourrez les rencontrer le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h à la salle Grande Ourse.
- 
-

# MAIRIE D'ARTIGUELOUTAN



ARTIGUELOUTAN Le 19 février 2007

4, Rue de la Mairie  
64420 ARTIGUELOUTAN  
Département des Pyrénées Atlantiques  
Tél 05.59.81.70.01.  
Fax 05.59.81.89.77.

Madame, Monsieur,

Notre commune et la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées agissent de concert pour vous apporter le meilleur des solutions Internet. L'agglomération Pau Pyrénées est d'ailleurs pionnière dans ce domaine.

Grâce aux réseaux déployés, 90% d'entre-nous ont aujourd'hui accès s'ils le souhaitent, à des solutions performantes très haut ou haut débit. L'innovation doit toutefois être accessible à tous. **Aussi la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées a-t-elle pris la décision de mettre en oeuvre un nouveau programme pour raccorder rapidement les entreprises et les habitants des zones dans lesquelles aucune solution Internet de qualité n'est aujourd'hui proposée.**

Ce programme utilisera des technologies sans fil et vous donnera accès selon votre désir à des offres d'accès Internet haut débit et à des solutions de téléphonie. Cette opération associe notre commune, la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées et l'opérateur Numéo qui va créer un établissement sur Pau Pyrénées.

Pour découvrir ces solutions, pour poser toutes questions utiles, pour vous pré-abonner et ainsi profiter des conditions préférentielles proposées par Numéo dans cette période, plusieurs réunions publiques sont organisées.

## DATES REUNIONS PUBLIQUES PRESENTATION INTERNET SANS FIL NUMEO

12 mars 18h30	GELOS – Maison du Prado
12 mars 20 h	JURANCON Maison pour Tous
13 mars 18h30	PAU bâtiment A Pau cité Multimédia 45 av de l'Europe
13 mars 20h	LEE Maison pour Tous
14 mars 18h30	IDRON Salle Polyvalente
14 mars 20 h	ARTIGUELOUTAN Salle Municipale Grande Ourse

Vous êtes les bienvenus à la date et à la réunion qui conviennent le mieux à votre emploi du temps. Nous nous réjouissons de vous retrouver à cette occasion.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Michèle LABAN-WINOGRAD





le réveillon organisé par le club de football



le repas des aînés et du personnel communal le 21 janvier 2007



le loto des parents d'élèves : une salle comble pour cette soirée, des enfants attentifs au jeu et des gagnants récompensés par des lots très intéressants . C'est un beau succès pour tous les parents membres de l'association présidée depuis la rentrée par Séverine Bergerès.



Le 4 janvier, les élus de Ousse et Artigueloutan ont eu le plaisir de recevoir toute l'équipe de techniciens de la CDA qui a travaillé sur nos PLU : une manière simple et conviviale de marquer notre satisfaction et notre reconnaissance à ce service communautaire qui a nous a accompagné durant plus de deux ans sur ces projets.



le 11 janvier, Mme le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir à la Mairie tous ceux qui, bénévolement, apportent une aide précieuse à la commune : un petit coup de projecteur sur tous ceux qui, sans bruit, sont toujours prêts à rendre un service . Et ils étaient très nombreux en 2006 : Mme Maucourant, Mme Nathalie Batot, Mme Marcelle Labadie, Mme Tasie Piqué, Mme Artigue, Mr Artigue, Mr Humaraut, Mr Serresèque Christian, Mr Henri Fourcade, Mr Ducat, Mr Daniel Cazalé .



la réception des nouveaux habitants le 27 janvier



21 décembre  
1996

Les images présentées en page de couverture méritent bien quelques commentaires :

Le carrefour giratoire en juillet 2007 :

L'Assemblée départementale l'a voté et cet aménagement, d'un coût estimé à 300.000 €, sera réalisé en juillet 2007.

C'est un réel plaisir de pouvoir annoncer la réalisation de ce projet si nécessaire à notre qualité de vie.

C'est une satisfaction pour tous ceux qui se sont battus pendant 11 ans pour faire reconnaître le danger de ce carrefour. Nous avons tous gardé en mémoire les semaines tragiques du mois de décembre 1995 après les accidents successifs qui avaient causé la mort de deux jeunes femmes.

En décembre 1996, les élus des communes d'Artigueloutan, Andoins et Nousty, rassemblés sur le carrefour, unissaient leurs mains pour matérialiser symboliquement un rond point. Nous ne savions pas, à cette époque, qu'il faudrait encore dix ans pour nous donner raison.. Notre détermination est restée intacte ; année après année, inlassablement, nous avons veillé à nous faire entendre et rappeler aux décideurs que le carrefour giratoire restait notre priorité.

Le transfert de compétence entre l'Etat et le Département était une opportunité à saisir et nous ne l'avons pas laissé échapper, bénéficiant de l'appui des conseillers généraux concernés, Françoise Taupiac, canton de Pau-Est et Pierre MENJUCQ, canton de Morlaas : nous les remercions vivement pour leur appui .

L'installation de l'entreprise BOUCOU :

C'était un autre enjeu pour cette année 2007, réaliser la vente

du terrain acquis par la commune en 2003 après exercice du droit de préemption . Cette acquisition, effectuée dans l'urgence en raison du caractère incompatible des projets menés par les acquéreurs par rapport à nos objectifs pour cette zone, restait une épine dans nos finances : l'aménagement de ce terrain en zone artisanale était très coûteux, sa situation n'attirait pas les investisseurs ; la communauté d'agglomération, par exemple, a renoncé à nous aider sur ce projet. La proposition de l'entreprise Boucou répondait à nos souhaits dans la mesure où, d'une part, le terrain l'intéressait en l'état, d'autre part, l'activité projetée, compostage de déchets verts, répondait aux caractéristiques de ce secteur de la commune . Nous avons signé l'acte de vente le 8 février dernier et cédé ce terrain pour un montant de 210.000 €. L'entreprise Boucou prévoit d'entreprendre progressivement son installation. L'enquête publique aura lieu du 28 mars au 27 avril, les documents sont à consulter à la Mairie.

La construction de six logements locatifs sociaux : autre projet qui nous tenait à cœur et qui va se réaliser dans de bonnes conditions financières pour la commune, compte tenu de la recette apportée par la vente exposée précédemment.

La volonté de promouvoir le logement social reste, en effet, pour une commune, une dépense non négligeable.

Au delà, c'est aussi un pari social que nous devons réussir car, nous le voyons en cette période d'échéances électorales, les attentes liées au logement sont extrêmement importantes, pressantes et nourrissent le discours politique de tous les candidats à la fonction présidentielle tant le déficit de ce type de logement est conséquent.

Les vues en perspective de l'ensemble projeté que nous présentons aujourd'hui résultent du travail que nous avons mené avec l'architecte, Séverine Tardieu, et reflètent assez bien nos souhaits quant à l'aspect des bâtiments.